



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

***Une escouade qui parle aux jeunes de conciliation études-travail***

*La démarche Objectif conciliation études-travail – Agglomération de Longueuil (OCET-AL) en action!*

**Longueuil, le 11 avril 2011** – L'escouade conciliation études-travail se promène dans les écoles secondaires et professionnelles de l'agglomération de Longueuil durant le mois de mars et avril 2011 pour sensibiliser les jeunes 16-24 ans à l'importance de bien doser le travail durant leur parcours scolaire. Cette belle initiative s'inscrit dans les actions de la démarche Objectif conciliation études-travail – Agglomération de Longueuil (OCET-AL) afin de rejoindre les jeunes, de les informer et de les sensibiliser aux enjeux reliés à la conciliation études-travail. Cette escouade est composée de deux stagiaires, Véronique Monchamp et Jessica Giguère et des conseillères IDÉO des Carrefours Jeunesse Emploi de l'agglomération de Longueuil, qui sont partenaires de la démarche.

**Trois formules**

L'activité a été proposée aux directions d'école de l'agglomération de Longueuil selon trois formules interactives et amusantes: en classes, en auditorium ou en kiosque du midi. La formule en classe propose aux jeunes des mises en situation qui traitent de problématiques rencontrées lorsqu'ils sont au travail. En auditorium, l'escouade conciliation études-travail présente « Le destin de Maurice », un personnage qui doit faire des choix de vie qui touche son travail, ses études, sa vie sociale et ses aspirations futures. Enfin, lorsque l'escouade tient un kiosque dans une école, il faut prévoir beaucoup de place pour accueillir tous ces jeunes qui désirent répondre aux questions de l'escouade en tirant sur des cibles avec des fusils à fléchettes.

Ces trois formules visent à initier un dialogue avec les jeunes sur la place du travail dans leur vie, leur expérience avec leurs employeurs, le tout de façon informelle. Les animateurs profitent de ce moment pour diffuser les messages de la démarche OCET-AL qui sont

- L'employé-étudiant et son employeur respectent un nombre d'heures de travail raisonnable, soit une moyenne de 15h/semaine pendant l'année scolaire
- L'employé-étudiant et l'employeur acceptent de travailler un quart de travail qui se termine au plus tard à 22 h durant l'année scolaire tout en respectant l'horaire des cours et les engagements scolaires
- L'employé-étudiant remet son horaire à son employeur afin que celui-ci puisse organiser ses horaires de travail en conséquence.
- Celui-ci prend en considération le calendrier scolaire afin de pouvoir libérer l'employé-étudiant lors des périodes d'examen ou de fin d'étape pour lui donner un maximum de temps d'études et de préparation aux évaluations

Les animations tiennent compte des différents contextes dans lesquels elles ont lieu ainsi que du besoin d'interaction des jeunes. De plus, la présence des conseillers IDÉO des Carrefours Jeunesse Emploi permet aussi de donner des informations sur les services des carrefours jeunesse emploi de la région en plus de pouvoir intervenir auprès des jeunes qui vivent des situations problématiques au travail ou à l'école.

Pour faire circuler le message, des règles, des dépliants, des étoiles de mousse et des figurines de super héros ont été remis aux étudiants lors du passage de l'escouade. Tous ces outils contiennent le nom de la démarche OCET-AL, les messages de la démarche et l'adresse de la page web [www.credelongueuil.org/ConciliationEtudesTravail/](http://www.credelongueuil.org/ConciliationEtudesTravail/) où l'on peut trouver une foule d'informations sur la démarche.

Devant son succès phénoménal, le projet d'escouade conciliation études-travail se poursuit en novembre prochain avec la participation des carrefours jeunesse emploi du territoire et de nouveaux stagiaires qui se chargeront de l'organisation du projet. Le mois de novembre, est une période névralgique tant pour les écoles et les jeunes que pour les employeurs puisque c'est une période de pointe d'examen et c'est le début du temps des fêtes. Il est donc crucial de sensibiliser les jeunes à l'importance d'une bonne conciliation études-travail.

**À propos de la démarche Objectif conciliation études-travail – Agglomération de Longueuil (OCET-AL)**

*La démarche Objectif conciliation études-travail – Agglomération de Longueuil (OCET-AL) est une mobilisation régionale de multiples partenaires du développement économique et social qui vise à faire de la persévérance et de la réussite scolaires des jeunes un objectif collectif.*

- 30 -

Source :  
CRÉ de l'agglomération de Longueuil  
Marie-Claude Leblanc  
Conseillère en communication  
450 651.9041  
[mc.leblanc@credelongueuil.org](mailto:mc.leblanc@credelongueuil.org)  
[www.credelongueuil.org](http://www.credelongueuil.org)